

L'Association pour la protection du site de Penchâteau au Pouliguen attend des résultats sur les sujets environnementaux

L'Association pour la protection du site de Penchâteau et de son environnement (Aspen) au Pouliguen est désireuse de participer davantage aux décisions touchant aux domaines qu'elle défend.



Le président de l'Association pour la protection du site de Penchâteau et de son environnement, Damien Dessart (à gauche), et l'un des deux vice-présidents, Didier Chaussonnière (avec Pierre-André Quémard). | OUEST-FRANCE

Les membres de l'Association pour la protection du site de Penchâteau et de son environnement (Aspen) s'impliquent et mènent des actions dans tous les domaines touchant au cadre de vie. Tels le traitement des eaux, l'ensablement et la propreté des plages, la pollution de l'eau de mer, le développement des mobilités douces, la végétalisation des espaces privatifs, ainsi que la protection de l'arbre. Ils s'associent à la réflexion sur l'érosion du trait de côte, le patrimoine végétal et sur le respect de la biodiversité.

« Apporter de la valeur ajoutée »

L'association est agréée au titre de l'urbanisme depuis 1980 et s'emploie à participer à l'élaboration de la mise à jour des documents. **« Nous avons des réunions avec la municipalité trois ou quatre fois par an et sommes en attente de certains actes annoncés. Tout d'abord à propos de la Charte de l'arbre, qui a été publiée sur le site de la mairie il y a un an. On nous avait annoncé l'édition d'une fiche signalétique pédagogique pour les habitants, mais ce n'est pas fait. Et les entreprises qui abattent des arbres devraient être informées, aussi. Autrement, nous avons contribué au travail effectué par Pascal Reysset sur le classement des arbres remarquables du bois. Nous souhaiterions présenter le jeu créé pour les habitants en une mini-conférence »**, déclare le président de l'Aspen depuis six ans, Damien Dessart, qui ajoute : **« Sur la gestion du trait de côte, l'association attend depuis longtemps la publication de la cartographie de son état, annoncée pour après les élections. »**

À propos de la révision du PLU, les bénévoles attendent également d'y être associés, étant donné l'agrément urbanisme de l'association. **« De même, pour la commission locale du Site patrimonial remarquable, dont nous sommes membres, qui se réunit une fois par an, avec les architectes des Bâtiments de France, et d'autres associations environnementales. À La Baule, ils se réunissent souvent pour traiter des dossiers importants en termes d'enjeu**

esthétique et patrimonial. Nous aimerions de la concertation. Nous souhaitons apporter de la valeur ajoutée, des idées, en dehors de toute position politique. »

Enfin, dernier sujet abordé : l'aménagement de la bande littorale. Plus précisément, le stationnement des annexes de bateaux au mouillage à l'anse de Toullain. **« Les racks pour ces annexes, contre le mur du musée Boesch, défigurent ce site. Il faudrait juste les déplacer de l'autre côté. Nous avons accompli un bon travail avec les plaisanciers depuis l'été 2024, il reste à les changer de place. »**

La municipalité prend bien compte le rôle de vigie de l'Aspen



Le jeu participatif imaginé par Pascal Reysset autour du bois du Pouliguen sera bientôt disponible.

La municipalité du Pouliguen s'exprime par la voix de son maire, Norbert Samama, en réponse aux souhaits émis par les membres de l'Association environnementale Aspen, de participer pleinement à certains sujets de réflexion.

« Sans tarder, et même si certains sujets restent à ce stade en cours de clarification, les projets se poursuivent avec leurs temps d'information et de concertation. Une première réunion publique s'est déjà tenue concernant le futur aménagement de l'avenue de l'Océan. Il en sera de même dans le cadre de la révision du PLU, pour laquelle les habitants et les associations seront conviés selon différentes modalités. »

À propos de la Charte de l'arbre et la commission locale du Site patrimonial remarquable ? **« La Charte de l'arbre progresse, à la fois dans sa dimension pédagogique – avec la préparation d'un livret dédié – et dans sa dimension participative, avec la sortie prochaine du jeu imaginé par Pascal Reysset, autour du bois du Pouliguen. L'Aspen a bien entendu vocation à être associée à ces temps d'échange et de partage, comme c'est déjà le cas au titre de la Charte de l'arbre avec l'envoi du premier jet du livret pédagogique en décembre et dans le cadre de la commission locale SPR, dont le rythme reste toutefois dépendant de la disponibilité de l'architecte des Bâtiments de France. »**

Enfin, **« s'agissant de la gestion du trait de côte, la Ville ne peut répondre en lieu et place de Cap Atlantique La Baule-Guérande aggro, notamment dans l'attente de l'attribution des**

délégations aux vice-présidents. L'agglomération communiquera prochainement à ce sujet. D'ores et déjà, comme lors de la précédente mandature, l'Aspen est identifiée comme l'une des associations associées à ces réflexions ».